Ţ <b>,</b>				
Chariot de travail Marque (Vhc. spécial) O L E O M A T	<sub>Туре</sub> Н 15 Р	Fiche d'homologation no Cit 5598 01		
MOYENS D'IDENTIFICATION "H 15 P" de chaque côté sur carénage du compartiment du moteur et  sur plaquette du constructeur, à l'avant sur paroi de la cabine  "4.236 F" = type du moteur  Numéro du chassis frappé à gauche, à l'avant sur plateforme inférieure + s. plaquette  Signe d'identification du moteur frappé à gauche, sur bloc, derrière la dynamo  Constructeur RICHIER, Paris (F) Importateur Franz Stirnimann AG, Olten				
	nterne, s.roues AR	Position arrière         Nombre cyl.         4           Alésage         98.4         Course         127           Cylindr.         3860         cm³         CV-Impôt         19.67		
Tolt ouvert	POIDS A vide Charge utile Poids total Garantie fabr. Dimens. pneus Charge p. essie	Amortissement bruit 1 pot    Avant   Milieu   Arrière   TOTAL     4160   7910   12070     12070     11-24		

	EQUIPEMENT Equipement électrique V	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION			
	Feux de route 2/AUTEROCHE E2 Avertisseur optique -	Genre Chariot de travail (Vhc.spéc.)			
	Feux de croisement 2/ Bilux, asy, Feux de position 2 ds. phares	Marque & type OLEOMAT H 15 P			
	Feux de gabari 2+1 à 1'AV sép. Feux de brouillard  Avertisseur 1/ électr. (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/B)				
ı	Avertisseur 1/ électr. (1-ton) Niv. sonore 86 (dB/B)	Chassis no (selon véhicule) Homologation no CH 5598 01			
		Forme de la carr. excavatrice			
ı	Feux arrières 2/ séparés Catadioptres 2+2 sép. AR	Couleur (selon véhicule)			
	Feux arrières 2/ séparés Catadioptres 2+2 sép. AR  Feux stop 2/ séparés Feux de recul	Places ass. : Total 1 ( 1 avent)			
	Eclair. plaque contr. Plaque forme haute/oblongue Rétroviseur 1/ intér. 3/ extér. Indic. vitesse —	Poids à vide 12070 Carburant diesel			
	Rétroviseur 1/ intér. 3/ extér. Indic. vitesse -	Charge utile CV 19.67 Cylindrée 3860 cm <sup>3</sup>			
	Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin	ojimateo <u>JCoo</u> ent			
	AV Orange latér, - AR Orange	Poids total 12070 Poids de l'ensemble 1			
I	Avert, clign Lampes de travail 2 av.témoin	- Challenge			
Ì	Feux complémentaires :				
	- our compensation -				
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:					
*) Les butées de la direction doivent être réglées par l'importateur de telle manière					
que les bras de direction touchent la butée avant que la soupape de surpression					
n'intervienne.					
ı	+) Distance à partir du volant vers l'avant: 3'800 mm.				
ı	(à inscrire dans le permis de circulation, page 4)				
- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité au moven					
de 2 miroirs à l'avant					
- Dispositif de protection avec marquage jaune/noir et feu de gabarit blanc sur flèche					
ı	- Marquage jaune/noir : à l'avant sur support des feux				
•	h llowest at h llowed has our blandllon				

à l'arrière sur traverse arrière

- Assurer mécaniquement la plateforme pivotante, la flèche, le godet et les béquilles.

béquilles.
Lieu et date de l'expertise
Berne, 27.10.67

La commission d'expertise